

**NUMÉRO 1610-1144**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 3 octobre 2016 à 19h30 au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

 M. Luc Perreault, M. Christian Roy, M. Éric Lessard,

 Mme Roxane Nadeau Mme Mélanie Roy.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.

Était aussi présente Madame Isabelle Jodoin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. **Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

**2. Lecture et adoption de l’ordre du jour**

1610-1144-2 Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que l’ordre du jour soit adopté en ajoutant à 10. Varia : a) Piste Cyclable b) Impression du journal municipal c) PDZA. L’item varia demeure ouvert.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

**3. Suivi du procès-verbal**

1. **Borne fontaine sèche**

Le Directeur des travaux publics nous présente les coûts approximatifs de la mise en place d’une borne fontaine sèche au 141, rang des Érables. Les coûts seraient de plus ou moins 5000$.

Une demande est faite à la directrice générale par un citoyen et par le conseil, de vérifier avec monsieur Alain Busque les risques de contamination lors de l’utilisation de cette borne vue qu’il y a un grand risque d’eau morte. Un suivi sera fait à la prochaine séance le 7 novembre prochain.

1. **Éclairage – Dossier Vincent Roy**

Suite à une conversation avec monsieur Alain Busque; le dossier est mis sur la glace jusqu’au printemps prochain.

1. **Dossier Télécom**

Madame Sophie Fortier est toujours sur le dossier et elle fera un résumé au prochain conseil.

1. **Déjeuner des Josérabliens**

L’affiche publicitaire apparaîtra dans le prochain journal municipal.

1. **Belvédère**

Suite à un vote majoritaire, le conseil a décidé de clore le dossier du belvédère.

**4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2016**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016;

ATTENDU QUEles membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

1610-1144-4 Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2016, soit adopté tel que rédigé

Adoptée à l’unanimité des conseillers

**5. Lecture et approbation des comptes**

1610-1144-5 Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de septembre, pour un montant totalisant 52 583.00 $. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

**6. Rapport du directeur des Travaux publics**

Le directeur des Travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard, fait rapport au Conseil sur les travaux qui ont été faits au cours du mois de septembre.

**7. Nomination d’un nouvel employé**

1610-1144-7 Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu que monsieur Mathieu Latulippe soit engagé, suite au départ dmonsieur Pierre Latulippe, à titre de chauffeur de camion chasse-neige de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables. Monsieur Mathieu Latulippe entrera en fonction dès le 15 novembre 2016. Le maire et la directrice générale sont autorisés à procéder à la signature du contrat.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

**8. Rapport budgétaire semestriel**

Les membres du conseil prennent connaissance du second rapport budgétaire de l’année 2016 qui révèle qu’en date du 1er octobre 2016, les dépenses s’élèvent à 590 802 $ et les recettes à 809 922 $ sur un budget de 764 484 $.

**9. Correspondance**

1. **CLD Robert-Cliche**

Le maire et la directrice seront présents à la Soirée des Sommets qui aura lieu le 26 octobre prochain au coût de 100 $ chacun De plus, la municipalité va accorder, comme aide financière au CLD Robert-Cliche, pour la Soirée des sommets, un montant de 150 $.

1. **Maison Catherine De Longpré**

1610-1144-9b Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu que la municipalité procède à l’achat de cinq (5) billets de loterie, pour une valeur de 100$, à la Maison Catherine De Longpré pour leur campagne de financement. Ceux-ci seront tirés au sort lors de notre déjeuner des Josérabliens qui aura lieu le 23 octobre prochain.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

**10. Varia**

1. **Piste Cyclable**

Suite à la fermeture du dossier du belvédère, le conseil demande d’enclencher le processus de faire la demande administrative des subventions du pacte rural pour ce projet.

**11. Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

**12. Levée de la séance**

1610-1144-12 À 22h20, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

*Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Jeannot Roy, maire Isabelle Jodoin, secrétaire-trésorière